

Déclaration de conformité à la loi sur les équipements terminaux de radio et télécommunications (FTEG) et à la directive 1999/5/EG (R &TTE) (F)

Hama GmbH & Co. KG

.....
Le fabricant/responsable

certifie que le produit **Bluetrek G2**

type (le cas échéant configuration de l'équipement avec indication des modules) **Hama Art.-Nr. 36186**

Equipement terminal de télécommunications

Equipement radio

.....
But d'utilisation

2
.....
Catégorie d'appareils

satisfait aux exigences du § 3 et autres dispositions correspondantes de la loi FTEG (article 3 de R&TTE) s'il est utilisé de manière adéquate.

Exigences de santé et sécurité selon § 3 (1) 1. (Article 3 (1) a))

Normes harmonisées appliquées

EN 60065

Respect des exigences fondamentales par d'autres moyens (standards/spécifications utilisées)

Exigences de sécurité relatives à la compatibilité électromagnétique § 3 (1)2. Article 3 (1) b))

Normes harmonisées appliquées...

EN 301489-1

EN 301489-17

Respect des exigences fondamentales par d'autres moyens (standards/spécifications utilisées)

Mesures pour une utilisation efficace du spectre des fréquences radio

Interface air des systèmes radio selon § 3(2) (Article 3 (2))

Normes harmonisées appliquées...

Respect des exigences fondamentales par d'autres moyens (standards/ spécifications des interfaces utilisées)

EN/HN **EN 300 328-2**.....

ETS.....

Reg TP.....

BAPT.....

Adresse

Hama GmbH & Co KG
86651 Monheim/Germany
www.hama.de

Tél., fax, e.mail

Tel: 0 90 91/5 02-0

Fax: 0 90 91/5 02-2 74

e-mail: ham@hama.de

http://www.hama.de

Lieu, date

Monheim, 16.12.2003

